

Un Grand Projet Nuisible, Inutile et Imposé !



Nous reprenons ici, en partie, la tribune rédigée par La Voie Est Libre qui résume **LES RAISONS DE LA COLÈRE**

UN PROJET INUTILE

- pour un trafic dérisoire sur la totalité du trajet Castres-Toulouse. Contre toute logique, si ce n'est celle du bétonnage et de la promotion de modes de transport polluants, il a été décidé de recourir à une concession autoroutière, parallèle à la route nationale existante. Celle-ci resterait en l'état, au mépris de l'intérêt général, alors que tous les éléments objectifs plaident en faveur d'un aménagement sécurisé de cette dernière.

UN PROJET IMPOSÉ

- par des élus soumis aux lobbies locaux et aveuglés par le mirage d'un effet positif sur l'économie locale, sans réflexion prospective et sans tenir compte des réserves émises par les agences gouvernementales (Autorité Environnementale et Commissariat Général à l'Investissement)

- par des élus qui ont refusé d'examiner un projet alternatif d'aménagement de l'itinéraire existant proposé par des acteurs du territoire, élus et associatifs

UN PROJET HORS DU TEMPS

- décidé en 2006 par trois personnes, dont le Ministre des transports et Pierre Fabre (fondateur des laboratoires Fabre implantés à Castres) au cours d'un dîner
- qui ne s'inscrit dans aucun schéma directeur existant (Projet de Territoire, Plans Climats des collectivités territoriales, « Green New Deal » de la présidente de Région, etc.)

UN PROJET INJUSTE

- qui priverait les usagers de 10 km de 2x2 voies gratuites financées par 55 millions d'euros d'argent public et gracieusement offerts au concessionnaire !
- qui empêcherait toute amélioration et sécurisation de l'existant, au mépris de l'intérêt général
- dont le coût serait insupportable pour les usagers et/ou serait supporté par le contribuable

UN PROJET NUISIBLE

- qui bitumerait plus de 400 ha de terres nourricières, détruirait corridors écologiques et zones naturelles
- qui augmenterait les émissions de GES en contradiction totale avec les engagements gouvernementaux sur le climat (Accord de Paris)
- qui aggraverait les risques de submersion périodiques pour les habitations, les terres, le vivant... du fait des importants remblais indispensables dans une vallée en zone inondable.
- qui planterait des usines à goudron dévastatrices pour l'environnement et pour la santé des habitants.

Ce déni collectif de la part des élus locaux et du gouvernement fait fi :

- des rapports scientifiques (GIEC)
- de l'objectif de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030 (loi Climat et Résilience)
- des recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat
- de la nécessité impérieuse de diminuer nos déplacements en favorisant les mobilités douces
- de la nécessité de relocaliser l'économie
- de la protection de la biodiversité

Le gouvernement doit respecter ses engagements en matière d'artificialisation des sols, de mobilité, et d'adaptation au bouleversement environnemental et sociétal en cours.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DE REVENIR D'URGENCE À LA RAISON EN METTANT FIN SANS TARDER À CE PROJET DESTRUCTEUR AFIN DE PERMETTRE UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE DU TERRITOIRE. A DÉFAUT, C'EST BIEN LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS ET DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT QUI SERAIT ENGAGÉE DEVANT LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

Révision #2

Créé 4 avril 2023 14:08:45 par marib

Mis à jour 4 avril 2023 14:24:00 par marib